

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DES REFORMES
ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIERES ADMINISTRATIVES

93-186 du 21 Mai 1993
DECRET N° _____/MFPPA/DGFP/DGCA
portant promotion au titre
des années 1986, 1988 et 1990 de
certains Ingénieurs Principaux
des cadres de la catégorie A hié-
rarchie I des Services Techniques
(Mines), en tête MAGNOUNGOU
MAKAYA (Jean Nicaise).

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VISAS:

Vu la Constitution du 15 Mars 1992;
Vu la Loi 021/89 du 14 Novembre 1989 portant
refonte du statut général de la Fonction Publique;
Vu le Décret n° 60/90 du 03 Mars 1960 fixant le
statut commun des cadres de la catégorie A des
des Services Techniques;

D.G.R

Vu le Décret n° 62-130/MF du 9 Mai 1962 fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires;

Vu le Décret n° 65-170/FP du 25 Juin 1965 règle-
mentant l'avancement des fonctionnaires;

Vu le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974
abrogeant et remplaçant les dispositions du Décret
n° 62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires;

Vu le Décret n° 85/260 du 5 Mars 1985 déterminant
le circuit d'approbation des actes relatifs aux
intégrations, avancements et révisions des situations
administratives des agents de l'Etat;

Vu le Décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990 portant
déblocage des effets financiers des avancements et des
révisions des situations administratives;

D.G.C.F

Vu le Décret n° 92-975 du 5~~er~~ 25 Septembre 1992 portant
nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le Décret n° 92-977 du 25~~er~~ 25 Septembre 1992 portant
nomination des Membres du Gouvernement;

Vu le Décret n° 92-975 du 25~~er~~ 25 Septembre 1992 portant
organisation des interims des membres du Gouvernement;

Vu l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires;

Vu le Décret n° 93-185/MFPRA-DGFP/DGCA SAV du 21 Mai
1993 portant inscription au tableau d'avancement
au titre des années 1986, 1988 et 1990 de certains
Ingénieurs Principaux des cadres de la catégorie A
hiérarchie I des Services Techniques (Mines);

D E C R E T E :

.../...

ARTICLE 1^{er} : Sont promus au titre des articles 36, 38 et 90 au 4e, 3e et 2e échelon de leur catégorie, les Ingénieurs Pédagogues dans cadres de la catégorie A, M. Françoise B. Des Services Techniques (Mines) dont les noms suivent, 103 = Néant.

Année 1986

Art. 4e échelon, Inf. An. 1140

- III : - MAGEURGOU HENRI (Jean François) (E/O) An. 02 (05/86) (S/MS)
- KAMBA (Jean François) (E/O) An. 23 (03/86) (S/MS)
- FERRON (Henri) (E/O) An. 22 (05/86) (DGI)

Année 1988

Art. 5e échelon, Inf. An. 1120

- III : - MAGEURGOU HENRI (Jean François) (E/O) An. 02 (05/88) (S/MS)
- KAMBA (Jean François) (E/O) An. 23 (03/88) (S/MS)
- FERRON (Henri) (E/O) An. 22 (05/88) (DGI)

Année 1990

Art. 6e échelon, Inf. An. 1300

- III : - MAGEURGOU HENRI (Jean François) (E/O) An. 02 (05/90) (S/MS)
- KAMBA (Jean François) (E/O) An. 23 (03/90) (S/MS)
- FERRON (Henri) (E/O) An. 22 (05/90) (DGI)

ARTICLE 2 : Le présent décret qui précède a été le point de vue ? Manuscrité pour compter des dates d'absence indiquées et à la suite pour compter du 1er Novembre 1990, dans une date, publié au J.O.R.F. et communiqué partout où besoin sera.

Douville, le 21 Mai 1993

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction
Publique et des Relations
Administratives,

Jean Prosper KOKO

Claude Antoine DI COSMI

André Georges ROUILLÉ

Stéphane Bourcier BOUTONNIER

REPARTITION :

- V.O.R.F. 1
- DGEF/DGI 4
- DSI/SGP 5
- DSI/DIF 4
- SIEF 4
- SVE 2
- SIE/SC 3
- Intéressés 6
- Divers 6